



COMMUNE DE SAINT-HILAIRE- DES-LANDES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :
En exercice : 15
Présents : 11
Votants : 11

Le 11 mars 2026, le Conseil municipal de la Commune de Saint-Hilaire-des-Landes s'est réuni Mairie sous la présidence de Claude HAMARD, suivant convocation transmise le vendredi 6 mars 2026 par voie dématérialisée.

En présence de : ALEXANDRE David, BOULIERE Morgane, BOURDIN Laurent, BRICARD Michaël, GONNET Albert, HAMARD Claude, HERVÉ Aude, LETARD Christian, PIROT Mickaël, REBILLON Christophe, RIGAULT Magali

Excusé sans procuration : HAMARD Gwenaëlle, MEIGNEN Alexandra, PLEUTIN Nathalie

Absents : LEBOEUF Roselyne

Secrétaire de séance : BOULIERE Morgane

2026-023 - BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT 2026

Rapporteur : BOULIERE Morgane

Vu l'article L.5217-10-4 du CGT, le projet du Budget primitif 2026 a été envoyé par le mail le 26/02/2026 sous format Excel à l'ensemble des membres du Conseil Municipal

Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif du budget assainissement pour l'année 2026.

Vu le code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-1 et suivants et L.2311-1 à L.2343-2 ;

A l'unanimité, le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur Le Maire et en avoir délibéré,

- Adopte le budget primitif du budget assainissement de l'exercice 2026 arrêté comme suit :

BUDGET PRINCIPAL (M57) (vote + restes à réaliser)	LIBELLES	TOTAL
Section Fonctionnement	Dépenses	110 093.88 €
	Recettes	110 093.88 €
Section Investissement	Dépenses	55 908.94 €
	Recettes	55 908.94 €

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré le 11 mars 2026

Le président de séance,
Claude HAMARD

Le secrétaire de séance,
Morgane BOULIERE